

Epreuve - Matière : 101 0468 Session : 2023

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuillet officiel, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Remplir soigneusement le cadre relatif au concours OU à l'examen qui vous concerne.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuillet officiel.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) sur le nombre total de pages que comporte la copie (y compris les pages vierges).
- Placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre de numérotation des pages.

Le nucléaire, une énergie "verte" ?

Le 2 février 2022, la Commission européenne, sous la Présidence d'Ursula von der Leyen, classe le nucléaire comme énergie verte, c'est-à-dire comme une énergie dont la production et l'exploitation sont moins polluantes et moins émettrices de CO_2 que d'autres énergies (telles que le charbon ou le pétrole). L'entrée du nucléaire dans la taxonomie européenne des énergies vertes n'a toutefois pas été sans controverses rappelle Rachel Mulot dans Sciences et avenir (texte 4). Elle réactive particulièrement des questionnements relatifs au changement et à l'urgence climatiques, abordés depuis déjà plusieurs décennies. Cependant, cette classification catalyse d'autres formes de problématiques, souvent liées, et dépassant la seule urgence environnementale.

En quoi la classification du nucléaire comme énergie verte est-elle débattue et controversée ?

Les enjeux et impacts de cette labellisation européenne sont multiples (1). D'ailleurs, la question cristallise et alimente une forte polarisation des différents acteurs.

L'entrée du nucléaire dans la classification européenne des énergies vertes est une décision aspirant à répondre à l'urgence climatique (1). Mais elle soulève aussi des questions d'ordre de politique d'investissement économique (2).

Ainsi que le rappellent les différents rapports du Groupe international d'experts sur le climat (GIEC) ou encore le pacte de Glasgow signé lors de la COP 26, tenue en novembre 2021, la lutte contre le réchauffement climatique se fait de plus en plus urgente. En cela, la question des énergies est cruciale souligne la multinationale française Orano, anciennement Areva, (texte 2). La réduction nécessaire des émissions de gaz à effet de serre implique une réflexion, une refonte et des choix sur les ressources énergétiques. Ainsi que l'avance John Ritch, ambassadeur américain auprès de l'Agence internationale de l'énergie atomique, les questions énergétiques face à la crise climatique sont soumises à deux impératifs : pouvoir satisfaire les besoins énergétiques croissants, d'une part ; empêcher l'augmentation des concentrations et émissions de CO₂, d'autre part. Il ajoute que cette dernière nécessité est requise notamment par le respect des protocoles, tel que celui de Kyoto (1997) (texte 10). Et à l'instar de John Ritch, Rachel Mulot considère que le nucléaire est une énergie verte qu'il est indispensable de favoriser et développer car les énergies renouvelables (solaire, biomasse, géothermie, hydrolique...), en raison de leur intermittence, ne peuvent pas, à elles seules, constituer une solution. Soulignant qu'aucune énergie n'est parfaitement propre, Orano défend le nucléaire comme énergie verte en présentant des chiffres : l'électricité nucléaire émet 4 fois moins que le solaire, 2 fois moins que l'hydrolique et autant que l'éolien ; et a l'avantage d'être "stable" et "bon marché" (texte 5).

L'expression "bon marché" employée par l'irlandaise Malinire dans un article du journal Le Monde, à propos de la classification européenne du nucléaire comme énergie verte, met en lumière les enjeux économiques et stratégiques de cette décision. En labélisant le nucléaire, Muryel Jacque (texte 1) indique que si l'objectif de la Commission est de combattre le réchauffement climatique, cet objectif se fonde sur un plan financier. Il s'agit d'attirer les investissements publics et privés en faveur d'une "finance durable". En entrant dans la taxonomie des énergies vertes (c'est-à-dire dans la classification des activités économiques en fonction de leurs émissions de CO₂ et

de leurs conséquences sur l'environnement), le nucléaire devient éligible aux financements, tels ceux alloués par le Green Deal européen, un pacte doté de 600 milliards d'euros d'investissements (texte 4). Le cas français est à cet égard exemplaire : avec 58 réacteurs nucléaires en activité (texte 3), le secteur est stratégique dans l'économie française et dans ses orientations de politiques énergétiques et environnementales. On atteste l'augmentation de 46 % depuis 1990 du secteur énergétique nucléaire français (texte 9). Toutefois, si la "nature fortement capitaliste de l'industrie nucléaire" est soulignée dans le dossier (texte 1), la question centrale qui est abordée est également diplomatique et politique.

En effet, la polarisation forte des différents acteurs démontre que considérer le nucléaire comme énergie verte ne va pas de soi. En atteste les débats qui ont précédé la décision de la Commission européenne (1), et aussi les positions antagonistes entre industriels et associations anti-nucléaire (2).

Depuis 2018, Bruxelles propose la création de la taxonomie verte et, rappelle l'hercule jacque dans Les Echos, les désaccords, tensions et débats ont agités les eurodéputés pendant 4 ans, mobilisant lobbies, scientifiques et même le Centre commun de recherche scientifique et technique de l'Union européenne. Ce dernier a été requis, explique Nathalie Meyer (texte 8), afin de publier un rapport scientifique. Celui-ci établit qu'il n'y a pas de "preuve scientifique que l'énergie nucléaire nuit davantage à la santé humaine ou à l'environnement que d'autres technologies" incluses dans la taxonomie européenne. Toutefois, ce rapport paru en 2021, a pas permis de lasser les tensions politiques notamment franco-allemandes. La position française est pro-nucléaire. Le Président E. Macron défend une énergie nucléaire stable, bon marché et bas carbone. Au contraire, le chancelier allemand, Olaf Scholz, s'oppose à l'intégration du nucléaire dans la taxonomie des énergies vertes (texte 5). La décision européenne est même remise en question aujourd'hui par un recours juridique initié par l'Autriche et rejoint par le Luxembourg. La question du nucléaire comme énergie verte a donc nécessité des arbitrages politiques complexes, dont l'enjeu stratégique est de plus en plus vif en raison de la flambée des prix de l'énergie, de la question de la dépendance européenne au

gaz russe, et enfin par l'objectif européen, confirmé par l'accord de Paris, d'atteindre la neutralité carbone à l'horizon de 2050. Dans ce contexte, la décision de considérer le nucléaire comme énergie verte n'est pas neutre. Les "tractations mouvementées" (texte 1) entre les eurodéputés soulignent combien le sujet est délicat et dépasse la seule question de l'urgence climatique.

Les désaccords s'expriment aussi entre industriels et associations. Le dossier met en lumière les positions de ces différents acteurs qui s'opposent. Ainsi si EDF considère que "l'énergie nucléaire ne produit pas de gaz à effet de serre" (texte 3), l'association Greenpeace défend l'idée que le nucléaire n'est ni une énergie verte, ni une solution pour le climat. L'association met en exergue la question des déchets nucléaires. En effet, si le nucléaire est une énergie peu émettrice de CO₂, le site vie-publique.fr (texte 6), indique qu'il produit de grandes quantités de déchets, notamment radioactifs. La gestion de ces déchets fit d'ailleurs l'objet d'un encadrement législatif dans le droit français. (Loi Bataille, 1991; Loi sur la gestion durable des déchets radioactifs, 2006; Loi sur l'enfermement du projet Cigéo de stockage de longue durée, 2016). Greenpeace rappelle également que le nucléaire français est coûteux, car la maintenance du parc est complexe et connaît des défaillances, posant alors des questions de stabilité et de sécurité. Les arrêts des centrales auraient pour conséquence des imports de charbon allemand. Ainsi, l'association dément l'appellation d'énergie verte au nucléaire et rappelle qu'il faut aussi prendre en compte les ressources.

Ainsi, la question énergétique nucléaire est complexe. Elle soulève de nombreux enjeux: économiques, politiques, environnementaux mais aussi éthique (notamment sur la question des déchets nucléaires par les générations futures). Le contexte européen actuel et l'urgence climatique catalysent d'autant plus cette question et invitent à se diriger vers des mix énergétiques